

PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 11 Juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 Juillet à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de TEILHET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur DUVERGER Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03/07/2025

PRÉSENTS : DUVERGER Bernard, LESSORT Guy, CHAGNON CORNARDEAU Corinne, ROUDIER Renée, CHARBONNIER Nelly, THEVENET Bernadette, CHARRAUX Daniel,

ABSENT(ES) EXCUSÉ(ES) : PEYRONNY Christian

ABSENT(ES) : GENNISSON Frédéric, LABOURIER Mickaël, BODY Thomas,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : CHAGNON CORNARDEAU Corinne

Le PV de la réunion du 22/05/2025 est validé

ORDRE du JOUR :

➤ **Travaux de voirie Rodde**

Madame et Monsieur Grand nous signalent que lors de forte pluie l'eau inonde leur sous-sol. Après s'être rendu sur place, il est constaté que la pose de bordure semble indispensable au regard de leur entrée. Deux devis ont été demandé :

MONTEIL: 1330 € HT bordures A2

ALZIN: 1016€ HT bordures CC1

Le Conseil municipal valide le devis de l'entreprise Monteil.

➤ **Travaux d'aménagement abris poubelles**

Afin de construire des entourages pour les bacs à ordures ménagères et à tri sélectif, plusieurs devis ont été demandés :

Pour la réalisation de dalle béton et la pose de l'entourage, des entreprises ont été contactées :

L'entreprise Monteil a proposé un devis à 3 480€ HT. Deux autres devis sont attendus de la part des entreprises Vindrié et Body.

Concernant la fourniture de l'entourage, deux fournisseurs sont consultés.

Le modèle choisi est fourni par l'entreprise ADEQUAT, modèle « Meaux »

Le montant HT de trois entourages est de 4 626€

➤ **Travaux aménagement trottoirs RD 987**

Nous avons sollicité deux entreprises pour refaire en enrobé le trottoir gauche le long de la RD 987 au titre des amendes de police :

- Entreprise Monteil : 8 828 € HT
- Entreprise ALZIN : 9 350 € HT

L'entreprise Monteil est retenue.

➤ **Validation des bénéficiaires de la carte Cultura**

Les bénéficiaires de la carte CULTURA ont été validés afin de passer la commande. 36 cartes de 50€ seront commandées et distribuées courant du mois d'août.

➤ Travaux d'entretien sur le terrain de l'ancienne agence postale

Afin de pouvoir proposer à la vente un bien relativement bien entretenu il convient de faire nettoyer le terrain, un devis a été demandé à l'entreprise AUGER PAYSAGE.

Le devis pour le broyage de l'herbe, taille de l'aplomb des haies et nettoyage divers des extérieurs s'élève à 480€ HT

Les travaux sont prévus vers le 22 juillet 2025.

Le devis est validé.

➤ Modification du contrat de vente

L'agence ORPI propose de modifier le contrat de vente de l'Agence postal, elle propose une vente aux enchères :

C'est l'opportunité de capter le maximum d'acquéreurs pour vendre le bien grâce à un prix d'appel attractif. Elle va créer l'événement autour du bien afin d'obtenir le meilleur prix.

Si le prix de réserve n'est pas atteint, la commune n'est pas dans l'obligation de vendre.

- Prix de départ : prix d'appel de 29 000€ HAI soit 24000€ net vendeur.
- Prix de réserve : prix minimum de vente de 58 000€ HAI soit 49 900 net vendeur
- Palier de l'enchère : le montant de hausse entre chaque offre 2 000€.

Le conseil municipal valide cette proposition.

➤ Réhabilitation et mise en conformité du cimetière

Le maire informe le conseil municipal qu'il est indispensable d'établir un plan des concessions du cimetière afin de permettre une meilleure gestion de celui-ci. Il donne connaissance du devis établi par le Groupe ELABOR concernant l'engagement d'un programme de restructuration du plan du cimetière incluant :

- Inventaire Terrain du Cimetière
- Saisie Des Concessions
- Etude Des Concessionnaires
- Mise en place d'un logiciel gestion de cimetières et formation à l'utilisation

Le conseil municipal valide de 8 513.60 € HT soit 10 215.12 € TTC.

• Choix de la jardinière à implanter sur le rond-point

Le conseil municipal valide la JARDINIERE TAN HEXAGONALE D120 X 60 CM SABLEE

Devis pour fourniture et livraison 1477€ HT

➤ SIOULE & MORGE

Huit communes de l'ancien canton de Pionsat ont demandé leur adhésion au syndicat Sioule & Morge.

- Bussières près Pionsat
- Château sur cher
- La Cellette
- Le Quartier
- Roche d'Agoux
- Saint Maigner
- Saint Maurice près Pionsat
- Vergheas

Le syndicat a approuvé l'adhésion de ces 8 communes.

Chaque commune doit maintenant positionner sur cette demande d'adhésion. Le conseil municipal valide cette adhésion.

➤ Questions diverses

Réfection Lavoir Chez Sagoueix :

Les ayants droits des villages de Chez Sagoueix et La Maison Rouge ont demandé la réhabilitation du lavoir de Chez Sagoueix. Sur l'ensemble des ayants droits, seules deux personnes ne se sont pas prononcées, toutes les autres ont émis un avis favorable.

Ils souhaitent consulter le chantier d'insertion porté par le CIAS du Pays de Saint Eloy et une entreprise privée locale. Deux devis ont été demandés :

- La Remaille (chantier d'insertion) : 2 800 € TTC
- SARL Durand matériaux : 1 444 € TTC
 - Fourniture des matériaux

Le conseil municipal valide les devis et demande à la Communauté de communes d'inscrire la réfection du lavoir pour 2026.

Gestion des clés :

Afin de faciliter la gestion des clés des salles communales, chaque trousseau se verra attribuer une couleur.

Lors de chaque remise de clés, le nom du demandeur et la couleur du trousseau seront notifiées sur un registre.

Remplacement fleurs lavoir la Vialle :

Les lavandes du lavoir sont à remplacer cet automne

FIC 2025 :

Le Conseil départemental du 63 a validé la demande de FIC de la commune de Teilhet. Les travaux de voirie seront réalisés à partir de septembre 2025.

Point coupures de Courant :

À la suite des coupures de courant récurrentes sur la commune, un courrier a été envoyé en juin à ENEDIS, la sous-préfecture, Mme la Députée. Une rencontre avec ENEDIS a eu lieu en juin. Une étude pour l'enfouissement de la ligne est actée.

Le Maire

La secrétaire de séance



